



Photo Léo Gani

### *l'édito*



*Un·e élu·e municipal·e doit toujours être à l'écoute de ses concitoyen·ne·s et de ce qu'il se dit dans la rue. Alors, quel est le sujet évoqué sur le marché ce dernier samedi ? L'antenne FREE à Cornillon.*

*Ce dossier entraîne bien des questions, des craintes et des sollicitations des habitant·e·s vers la mairie. FREE avait rencontré fin 2019 des élus de Cornillon et mi 2020 des élus de Mens pour un projet d'implantation d'une antenne relais à côté de la ferme du Thau. Tous faisaient la même réponse ; impossible d'impacter le paysage remarquable de ce secteur avec un édifice métallique visible de tout le plateau du Trièves. Nous avions proposé à l'opérateur de réfléchir en concertation pour définir un lieu moins impactant pour le paysage.*

*Après plusieurs mois de silence, la société FREE a déposé ce mois de janvier un dossier d'information à la mairie de Cornillon pour une construction d'antenne relais au col de Thau sur un terrain privé.*

*Le développement de la téléphonie mobile est une commande d'état et une obligation pour les opérateurs. La loi ELAN a largement facilité ce déploiement en exonérant les opérateurs de demande de permis de construire pour ces travaux. L'architecte des bâtiments de France, si vigilant à garder l'unité architecturale et la préservation visuelle d'un site s'est lui-même fait déclasser au niveau de simple avis consultatif par cette même loi. Autant dire que l'argumentaire pour justifier une opposition à ces dossiers par les collectivités publiques est particulièrement fragile et peu retenu par un tribunal administratif. La voix de la concertation reste donc à privilégier.*

*Ce projet n'étant pas sur la commune de Mens, nous n'avons pas d'action directe sur ce dossier. J'ai donc sollicité le Maire de Cornillon pour qu'il déclenche une réunion avec FREE et qu'il veuille bien nous inviter.*

*Ce fut fait courant février. FREE conscient de son bon droit a la volonté d'aller vite et n'est pas enclin à rechercher d'autres lieux d'implantation ni à perdre un temps trop long en négociation. Nous avons toutefois obtenu qu'il rencontre les habitant·e·s à la mairie de Cornillon le 17 mars (à 17h30) et qu'il ne dépose pas de déclaration préalable avant cette rencontre.*

*De notre côté le Conseil Municipal du 23 février a voté à l'unanimité une motion qui entre autres, demande à FREE de se rapprocher des autres opérateurs pour une mutualisation des moyens, de reprendre un temps de concertation avec les élus et les habitants et de surseoir aux travaux le temps que les réflexions locales aboutissent.*

*En effet, la Communauté de Communes a lancé un groupe de travail sur l'implantation des antennes relais, le parc du Vercors va voter une motion pour une charte de bonne implantation de ces équipements et Mens est inscrit sur une liste de lieux potentiels pour intégrer le programme New Deal (mutualisation des équipements) en 2022. Nous continuerons à vous tenir informé·e·s de ce dossier géré par la mairie de Cornillon avec la société FREE.*

PIERRE SUZZARINI

# URBANISME : UNE POLITIQUE



## DES STATISTIQUES À LA HAUSSE

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la crise sanitaire n'a pas diminué le dynamisme des Mensoises et des Mensois dans leurs projets personnels

d'urbanisme. 50 arrêtés ont été signés en 8 mois, de juin 2020 à janvier 2021 inclus. C'est plus que d'habitude

Ils se partagent entre 1 permis d'aménager (lotissement), 37 Déclarations Préalables de travaux (DP), 12 Permis de Construire (PC) dont 5 créations de logement.

Les DP concernent toitures, façades, menuiseries, extension, aménagement ou rénovation de maisons, garages, abris, piscines, terrasse, installation solaire ou fresque murale. Les PC portent sur des constructions ou extensions de maisons, transformation d'un garage en habitation, constructions de garages, de terrasse ou de local technique.

	Total	Sans suite	Annulé	Refusé	Accordé	Accordé avec prescriptions	Accordé / Total
Déclarations Préalables	37	3	1	8	6	19	25/37
Permis de Construire	12	0	0	4	0	8	8/12
Permis d'Aménager	1	0	0	0	0	1	1/1
Total	50	3	1	12	6	28	34/50

À noter que certains actes d'urbanisme sont comptabilisés 2 fois, quand un échec est suivi d'une acceptation.

Sur 50 actes d'urbanisme, 6 seulement concernent des projets situés hors périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR). Ce sont tous des déclarations préalables de travaux.

## DES REFUS TROP NOMBREUX

8 DP n'ont pas été accordées. Sur les 8, 5 ont fait l'objet d'une 2ème tentative : 1 a été accordée dans la période de cette étude, 2 ont été accordées en février 2021, 2 sont en cours d'instruction.

4 PC ont été refusés, dont 2 concernant des créations de logements. Ils ont tous fait l'objet d'une 2ème tentative (ou démarche en cours). 2 ont abouti dans la période de cette étude.

À noter qu'à une exception près les pétitionnaires de ces 12 dossiers refusés n'avaient pas été accompagnés, ni par le service d'urbanisme de la commune ni par l'architecte conseil.

12 dossiers sur 50 ont donc connu un échec, jamais agréable et qui entraîne parfois l'abandon du projet. Heureusement, la plupart des pétitionnaires effectuent une 2ème tentative, qui le plus souvent réussit. C'est souvent après un échec qu'un RV est demandé à la mairie. L'accompagnement consiste alors à redonner confiance, à donner directement des conseils et, si besoin, à proposer une sollicitation de l'architecte conseil.

## DES ACCOMPAGNEMENTS UTILES

Les pétitionnaires qui ont pris le temps de rencontrer d'abord le service d'urbanisme (l'employée et/ou l' élu), ou qui ont demandé à bénéficier d'une visite de l'architecte conseil, ont statistiquement beaucoup plus de chances de voir leurs dossiers acceptés du premier coup. Même si une bonne partie des dossiers sont acceptés sans aide de la commune ni de l'architecte conseil.

Les arrêtés positifs comprennent souvent des prescriptions, liées aux exigences du règlement du SPR. Elles portent par exemple sur des matériaux, des teintes, des tailles ou des alignements d'ouverture.

# D'ACCOMPAGNEMENT QUI PORTE SES FRUITS.

## L'INTÉRÊT DES RÈGLES PATRIMONIALES

Ce règlement du SPR, que nous souhaitons évaluer pour le faire évoluer, est souvent perçu négativement, comme une entrave à la liberté individuelle. Nous souhaitons qu'il devienne plus simple, moins normatif, plus différencié entre les zones et plus ouvert aux énergies renouvelables et aux entrées de lumière. Pour autant, si nous voulons préserver le caractère patrimonial fort de notre commune et notamment de son centre bourg et de ses hameaux, il faut avoir le souci de l'intérêt général et accepter d'adapter son projet aux règles. Des aides financières sont possibles pour les surcoûts dus aux exigences patrimoniales.

En attendant une évolution des règles il faut respecter celles qui sont en place.

Avec le CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), nous souhaitons proposer des animations pour mieux connaître et partager les atouts patrimoniaux de Mens, et mieux comprendre l'intérêt des règles du SPR.

## LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE DE CONFORMITÉ

Nous constatons dans la commune que des travaux ne sont pas conformes aux contenus des DP ou PC acceptés, voire qu'ils démarrent alors que les dossiers sont encore en instruction ou, pire, que des travaux sont réalisés sans aucune autorisation. Tout ceci entraîne des incohérences architecturales, une banalisation de projets avec des matériaux ou des styles inadaptés à notre centre bourg ou à nos hameaux, qui présentent l'unité très appréciée des cités de caractère. Sans même parler du contentieux entre voisins.

Mens ne dispose pas encore d'une politique de contrôle de conformité, pendant les travaux et en fin de chantier. La signature de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux par le propriétaire est le seul acte de conformité, autocontrôlée en quelque sorte.

Il ne s'agit pas pour la mairie d'instaurer un climat autoritaire. Dresser un procès verbal de non conformité doit demeurer exceptionnel, quand un propriétaire n'accepte pas de régulariser la situation. Mais une pratique régulière et transparente de contrôle de conformité doit entraîner un meilleur respect des règles patrimoniales et, en conséquence, doit renforcer l'harmonie architecturale de notre village et de ses hameaux.

Des règles qui évoluent, plus souples mais mieux partagées, mieux respectées, entretiendront notre fierté de Mens, au bénéfice de tous.

Claude Didier



## MENS, PETITE VILLE DE DEMAIN

Nous tenons particulièrement à vous remercier pour votre investissement quant aux retours des questionnaires liés au projet : MENS « Petite Ville de demain », distribués avec le numéro 236 du TUM de février.

Chaque questionnaire sera lu et étudié pour vous en faire un retour global et au plus près de vos attentes.

Nous pouvons déjà affirmer que l'emploi du terme « ville » et les thèmes suivants sont au cœur de vos préoccupations : le logement, la qualité de nos rues, l'urbanisme, la déviation, la sécurité des piétons, les transports...

## Ressources et Conditions de Vie

Une enquête de l'Insee  
du 1er février au 17 avril 2021



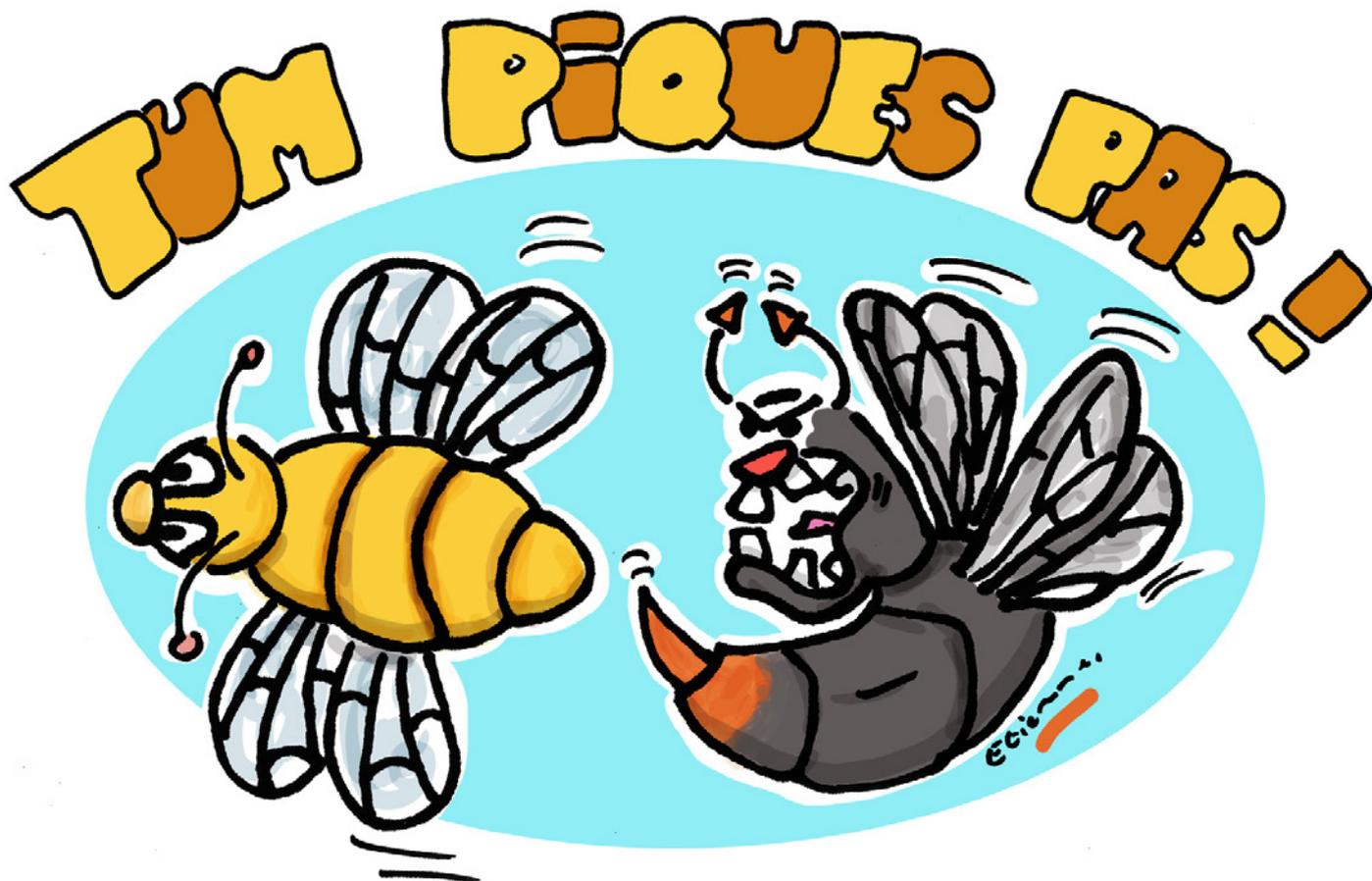
Cette enquête de l'INSEE sur les Ressources et Conditions de Vie est organisée en France et dans tous les pays européens.

Elle permettra de mieux comprendre l'exclusion sociale, la pauvreté, de mieux cerner les inégalités de ressources et de comparer la situation de tous les États membres.

Dans cette enquête sont collectées des données sur les revenus, la situation financière, mais aussi sur l'emploi, le bien-être ou la santé. En 2021, sont également abordées la santé des enfants, leurs conditions de vie et leurs relations avec leurs parents, notamment lorsque ces derniers sont séparés.

Dans le contexte sanitaire actuel, connaître les conditions de vie financières et matérielles des Français est encore plus important. Cela permettra de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur la vie des Français et de le comparer à celui qu'il a dans les autres pays européens.

Si votre logement est tiré au sort vous pourrez être contacté par l'INSEE jusqu'au 17 avril 2021.



# URGENT !



L'ADMR peine à trouver du personnel permettant le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

**L'ADMR recrute sur le secteur Monestier de Clermont / Clelles des aides-soignantes et des auxiliaires de vie.**

Premier contact par téléphone :

- 04-76-34-05-50  
Valérie Benic Fabre Infirmière Coordinatrice  
SSIAD de MONESTIER / CLELLES
- 04 76 34 11 73 Carine FAVRE - Secrétaire  
ADMR LES DEUX RIVES

## MAIRIE DE MENS :

Téléphone : 04 76 34 61 21  
Télécopie : 04 76 34 65 64  
Courriel : [secretariat@mairie-de-mens.fr](mailto:secretariat@mairie-de-mens.fr)  
<http://www.mairie-de-mens.fr>  
Ouverture au public :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h

## LA DÉCHETTERIE :

lundi, mercredi, samedi  
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

**MÉDECINS :** 04 76 34 65 74

**INFIRMIER·ÈRE·S :** 04 76 34 61 59

## KINÉS :

maison médicale : 04 76 34 62 30

P. Péchoux : 06 18 05 39 91

V. Bennet : 06 92 93 62 10

**DENTISTE :** 04 76 34 63 20

**PHARMACIE :** 04 76 34 61 24

**SIAD :** 04 76 34 67 83

**ADMR :** 04 76 34 66 67

**RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :**  
04 76 34 87 05

**P'TITOUS DU TRIÈVES :** 04 76 34 86 98

**ÉCOLE MATERNELLE :** 04 76 34 60 44

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :** 04 76 34 60 86

**COLLÈGE :** 04 76 34 62 02

**MAISON DU TERRITOIRE :**  
04 80 34 85 00

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :**  
Pôle de Mens 04 76 34 67 66

**OFFICE TOURISME :** 04 82 62 63 50

## 3 QUESTIONS SUR L'EUROPE

(cf TUM 236)

### Les réponses

#### 1. En 2021, combien de pays dans l'Union européenne ?

L'Union européenne compte vingt-sept États membres de tailles différentes et aux modes d'organisation institutionnelle variés.



Les 27 États membres sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République-Tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.

#### 2. En 2021, quels pays font partie du Royaume Uni ?

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, appelé également Royaume-Uni, est un État européen qui comprend l'Angleterre, l'Écosse, le Pays de Galles (soit la Grande-Bretagne) et l'Irlande du Nord. Sa capitale et plus grande ville est Londres.

#### 3. Quelle différence entre Le Conseil européen, le Conseil de l'Europe ?

- Le Conseil européen réunit les chefs d'État et de gouvernement des Vingt-Sept pays membres de l'Union européenne. Intervenant le plus souvent en amont des décisions européennes, il définit ses grandes orientations, impulse ses principales mesures et joue un rôle d'arbitre en cas de blocage.

- le Conseil de l'Union européenne est une institution de l'Union européenne, au même titre que le Parlement européen et la Commission européenne. Il réunit les ministres des 27 États membres (par domaine de compétences) et qui partage, avec le Parlement européen, le pouvoir législatif.

- le Conseil de l'Europe est une organisation internationale extérieure à l'Union européenne et qui assure l'application de la convention européenne des droits de l'Homme (tournée vers l'éducation, la culture et surtout la défense des droits de l'Homme) Le Conseil de l'Europe compte aujourd'hui 47 États membres, dont les 27 membres de l'Union européenne. Son siège est le Palais de l'Europe à Strasbourg.

NB : Le Royaume Uni qui a quitté l'Union européenne fait toujours partie du Conseil de l'Europe.

# LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Végétal  
dans son Environnement  
réseau FREDON  
Auvergne - Rhône-Alpes

GDS  
Auvergne  
Rhône-Alpes  
L'action sanitaire ensemble



EXTRÉMITÉ DES PATTES  
JAUNE

ABDOMEN NOIR AVEC  
LARGE BANDE ORANGÉE

THORAX NOIR

TÊTE NOIRE

- Les apiculteurs des Pouces Vertes vous remercient par avance de votre vigilance à votre domicile ainsi que lors de vos sorties sportives et/ou bucoliques.

- Les agriculteurs par leur présence quotidienne seront également un soutien important pour éviter la prolifération du frelon asiatique.

- L'arrivée du printemps est une période importante pour un signalement précoce.

Nous vous remercions par avance de votre participation.



Perseverance : c'est parti pour les missions sur Mars !  
<https://monquotidien.playbacpresse.fr/article/perseverance-cest-parti-pour-les-missions-sur-mars>

*Nous avons vu, le mois dernier, le beau balcon en fer forgé situé sur la place du puits de Brunel. Certains se seront peut-être demandé de quel puits il s'agit, et qui est ce Brunel.*

Avant la construction des trois fontaines qui ornent notre village depuis plus de 200 ans (nous en reparlerons prochainement), il y avait quinze puits, dont un placé sur cette petite place qui nous occupe ce mois-ci.

Lors des visites guidées avec notre ami Henri Arthaud, nous avons pu remarquer une tache d'humidité persistante sur le mur d'une maison et un endroit plus chaud où la neige fond plus vite : ce doit être l'emplacement de ce puits de Brunel.

Quant à Brunel, c'est Pierre Silvestre, notre président, qui en a retrouvé la trace...

## Antoine de Brunel, voyageur du Trièves

Né en Dauphiné en 1622, petit-fils d'un ancien châtelain de Mens, envoyé aux Provinces Unies pour y faire ses études, engagé dans l'armée du stadthouter d'Orange, il devient capitaine-lieutenant.

Après la paix, en 1651, il voyage en Italie, puis en Espagne, en 1655, chargé d'accompagner François van Aerssen de Sommelsdyck, petit-fils du gouverneur de Nimègue, et le cousin de celui-ci Justin de Nassau.

Jusqu'en 1662 Brunel reste au service des Etats, puis il revient en Dauphiné aider ses intérêts et sa famille. Il est reçu dans les chevau-légers en France (maison militaire du roi). Il se marie à Paris avec Uranie Justel, fille d'un savant protestant, ancien secrétaire du roi. À cette occasion il reçoit l'usufruit de la terre de Saint-Maurice. Vers 1657 il écrit pour ses compagnons la relation du voyage d'Espagne, où il rapporte des anecdotes sur la vie et les usages des espagnols, et les particularités de la cour d'Espagne, de l'architecture et du pays dans son ensemble. Le livre a beaucoup de succès : deux éditions à Paris, et des réimpressions à Cologne, Bruxelles, et La Haye.

À Paris, chez son beau-père, Antoine connaît Boileau et les lettrés qui fréquentent l'académie des beaux esprits. On le connaît aujourd'hui par les nombreux procès qu'il intenta sa vie durant à sa famille, à ses voisins, ou simplement à ses relations.

Alors que son beau-père Henri Justel s'était exilé à Londres en 1681, où il fit tout de suite partie des cercles littéraires et savants, Antoine de Brunel paraît, lors de la Révocation (1685), être resté en Dauphiné, et fait ses devoirs de bon catholique,

En 1691 son testament révèle qu'il est en réalité resté Réformé. Il mourut assassiné en 1696 au château de St-Maurice, sans que son meurtrier soit retrouvé !

Seul souvenir de cette famille, une place de Mens porte le nom du puits de Brunel.

Références : Académie delphinale 1879, et Gallica

## VOYAGE D'ESPAGNE CVRIEVX, HISTORIQUE ET POLITIQUE. Fait en l'Année 1655. DEDIE A SON ALTESSE ROYALE MADEMOISELLE.



A PARIS,  
Chez CHARLES DE SERCY, au Palais, au sixième Piéer de  
la grand'Salle, vis à vis la montée de la Cour des Aydes,  
à la bonne Foy couronnée.  
M. DC. LXV.  
Avec Privilege de sa Majesté.

60110-C.

# AGENDA MIXAGES MARS 2021

## BALADE DU LUNDI

Envie de se mettre en jambe pour la semaine ?  
Venez nous rejoindre pour une petite  
promenade le lundi après-midi autour de Mens.  
sur inscription : 04 76 34 27 02  
ou par email : [accueil.mixages@cdctrieves.fr](mailto:accueil.mixages@cdctrieves.fr)

## CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

La Mure



Confidentiel et gratuit, pour tous et toutes à tout âge  
(sans autorisation parentale pour les mineur-e-s)

Suivi gynéco  
Plaisir

Genre

Sexualités

Contraception

IST / VIH

Violences

Désir

Contraceptif d'urgence

Orientation sexuelle

Couple

Dépistage

Avortement

## GRAND VIDE GRENIER

Mixages, Temps d'Parents, Recyclart, le Collectif d'Entraide du Trièves, la mairie de Mens et La crèche les P'titous du Trièves se sont associés pour proposer..... Le grand vide grenier de l'été, dans les rues de Mens.

Vous êtes une association, un sou des écoles ? Vous pouvez d'ores et déjà commencer à collecter des objets dans votre entourage, chez vos voisins, dans votre commune...

Vous avez un grenier qui déborde ? Vous pouvez aussi participer au vide grenier en tant que particulier.

Le vide grenier aura lieu le weekend du Festival La Rurale, ainsi vous pourrez allier le plaisir des spectacles de rue, les rencontres, avec la vente de vos objets.

Et même si cette journée reste soumise au contexte sanitaire, vous pouvez commencer à trier vos caves et vos greniers !

Retenez la date : **samedi 26 juin 2021 !**

Renseignements/coordination : Mixages 04 76 34 27 02



MIXAGES - Espace de vie sociale  
153, rue du Dr Senebier, 38710, Mens  
04 76 34 27 02 - [accueil.mixages@cdctrieves.fr](mailto:accueil.mixages@cdctrieves.fr)



## PERMANENCES

**Architecte Conseil**  
vendredis 5 mars et 9 avril  
sur RdV : 04 76 34 49 13

**Avocate Conseil**  
vendredis 5 mars et 9 avril  
sur RdV : 04 76 34 27 02

**Permanence**  
**«Territoire Zéro Chômeur»**  
projet Pep's  
infos : 06 73 69 55 57

**Espace info Energie( AGEDEN)**  
Jeudi 18 mars  
sur RdV : 04 76 14 00 10

**ADIL** (infos liées au logement)  
Jeudi 18 mars  
sur RdV: 04 76 53 37 30

**Centre de planification familiale**  
**avec une Conseillère conjugale**  
sur RdV : 04 76 81 47 04  
ou [cpef@ch-lamure.fr](mailto:cpef@ch-lamure.fr)

**LES MERCREDIS À MIXAGES**  
tous les mercredis scolaires  
accueil de loisirs de 3 à 11 ans

## LA MÉDIATHÈQUE DE MENS



Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 19h  
Mercredi : 14h - 17h30  
Jeudi : 16h - 19h  
Samedi : 9h - 12h30

Tél: 04.76.34.60.13  
[mediatheque.mens@cdctrieves.fr](mailto:mediatheque.mens@cdctrieves.fr)

Temps d'Parents propose des temps d'accueil et des ateliers pour les parents et leurs enfants de 0 à 6 ans tout au long de l'année les mercredis de 9h30 à 11h30, hors vacances scolaires, au centre de vie sociale "Mixages", à Mens. Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.

## En MARS

- mercredi 3, temps de jeux et d'échanges
- mercredi 10, Atelier cirque avec Bruno Frenette, intervenant cirque.
- mercredi 17, temps de jeux et d'échanges
- mercredi 24, « Chouette, des livres! » avec Alexia de la bibliothèque de Mens. L'atelier se déroulera à la bibliothèque.
- mercredi 31, temps de jeux et d'échanges

Pour plus d'informations et précisions sur les ateliers et l'association :

tdparents@laposte.net  
<http://www.tempsdparents.org/>

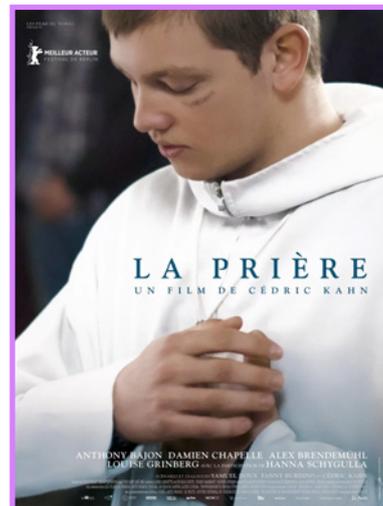
**AU COLLÈGE DE MENS**  
ORGANISÉ PAR PROCHAINE SORTIE  
ET L'ÉCRAN VAGABOND DU TRIÈVES



*Aucune programmation pour le mois de février n'est disponible à l'heure où nous mettons sous presse.*

**Renseignements sur :**

**[www.ecranvagabond.com](http://www.ecranvagabond.com)**



À l'occasion de sa rediffusion à l'automne sur Arte, nous voulions faire un petit retour sur «la prière», film dramatique français, co-écrit et réalisé par Cédric Kahn et tourné en Trièves. Sortie en 2018.

*Thomas est un toxicomane de vingt-deux ans. Pour guérir de sa dépendance à l'héroïne, il rejoint une communauté d'anciens jeunes drogués qui lui proposent un changement de vie radical pour le sortir de la drogue notamment en le privant de cigarettes, d'alcool, de télévision mais aussi en l'isolant du monde extérieur et des filles. Désormais, pour redevenir un*

*jeune homme normal, il devra se soigner par la prière et le travail. Dans ce nouveau monde, il découvre l'amour, l'amitié et la foi. Égaré en montagne, il se retrouve miraculeusement et décide de se faire ordonner prêtre. Mais, sur la route du séminaire, il décide finalement de rejoindre Sibylle, la jeune fille avec qui il a eu une brève aventure.*

Cédric Kahn et l'équipe du tournage débutent les prises de vue le 15 février jusqu'au 23 mars 2017 avant de reprendre du 30 mai au 8 juin de la même année. **Le tournage a lieu à Mens, St Baudille et Tréminis.**

Questions au réalisateur :

- Comment avez-vous trouvé l'endroit dans lequel vous avez tourné ?

Je voulais de la montagne, du paysage, un sentiment d'isolement, mais aussi d'espace, d'éternité. On a cherché dans les Pyrénées, dans les Alpes. **Et on est arrivé dans le Trièves, en Isère, un plateau large entouré de montagnes à 360°. Un lieu magique, préservé, mélange de beauté et de rudesse. L'endroit idéal pour raconter cette histoire. Ce paysage est devenu un personnage du film à part entière.\***

- Comment avez-vous trouvé Anthony Bajon (née en 1994) qui tient le rôle principal et qui est une vraie révélation ?

Je cherchais un garçon avec beaucoup de présence, d'intensité, de violence, mais aussi une forme de candeur, un lien fort à l'enfance. Et qui soit assez indéfinissable socialement. Un acteur capable d'habiter les creux du récit. Autant dire beaucoup de qualités pour un jeune comédien. Et, pour moi, Anthony avait tout ça.\*

Anthony Bajon devient le deuxième acteur le plus jeune, après Leonardo Di Caprio, à l'âge de 23 ans, à décrocher un Ours d'argent du meilleur acteur, au Festival international du film de Berlin. En 2018, il décroche le Swan d'or de la révélation masculine à Cabourg et il obtient également une nomination au César du meilleur espoir masculin.

\* Extraits du propos du réalisateur au dos de l'affiche



## Le budget de la communauté de communes du Trièves au service du territoire.

Le 1er février 2021, le conseil communautaire a été consacré au débat d'orientation budgétaire.

Deux points majeurs sont à retenir.

D'une part, les élus communautaires ont l'ambition de porter des actions structurantes pour le territoire dans le cadre des compétences de la CDC que sont l'économie, le tourisme, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

D'autre part, au fil du temps et compte tenu de la spécificité rurale de notre territoire, la CDC s'est vue confier par les communes un large champ de compétences facultatives qui représentent également des enjeux forts pour le territoire : développement durable, logement et cadre de vie, action sociale, petite enfance et jeunesse, vie scolaire, culture, patrimoine et vie associative, eau potable, très haut débit, service d'assainissement non collectif (SPANC). Les autres compétences transfé-

rées sont financées par la fiscalité intercommunale, les reversesments des communes et les subventions. Elles pèsent significativement sur l'équilibre budgétaire de la CDC

Le projet de budget issu des concertations et des travaux réalisés avec les 11 vice-présidences se traduit par un déficit estimé à 500K€. Il repose sur la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement. Il intègre un plan d'investissement ambitieux pour le territoire, maison de santé à Mens, déchetterie et maison de pays à Clelles,

L'objectif des élus communautaires est d'engager un travail de fonds pour la période 2022/2025 dès le deuxième trimestre 2021. Ce travail va porter sur les attentes des communes et de la population, sur l'analyse et l'évolution des missions de la CDC avec notamment les enjeux liés au transfert des compétences eau et assainissement prévu au plus tard à l'horizon 2026 et un re questionnement des missions facultatives transférées.

Ce travail doit être conduit au niveau des élus communautaires mais aussi au sein de chaque conseil municipal ou les débats budgétaires devront intégrer les 2 niveaux afin de mobiliser de façon optimale les ressources fiscales du territoire au service des habitants



## Des « Cynorrhodons » ou « gratte culs » pour le conseil municipal !!!

Dans son feuillet de présentation des vœux du conseil municipal, distribué aux mensois.es, le maire décrit la liste des différentes actions menées par son conseil municipal. Chacun pourra se faire son opinion sur les travaux ou mesures effectuées. Un paragraphe a attiré notre attention, notre curiosité et a suscité beaucoup de questions. Nous avons découvert comme de nombreux mensois, la création d'une commission municipale nommée « cynorrhodon » nom scientifique du faux fruit du rosier ou églantier plus communément appelé chez nous « gratte culs ». Elle servirait, et nous citons le maire « de conseil constitutionnel et de conseil scientifique et social ». Excusez du peu ! Elle permettrait de rappeler aux conseillers, les engagements pris pendant leur campagne, au cas où ceux-ci ne se souviendraient plus de ce qu'ils auraient promis. Quelle confiance !

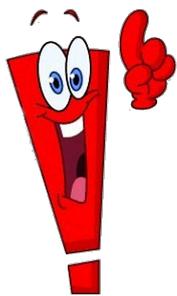
Quid des personnes qui siègent dans cette commission, par qui serait-elle présidée, certaines décisions municipales seraient-elles prises au sein de cette commission, les actions engagées par la municipalité seraient elles soumises à l'approbation de cette commission, s'agit-il d'un contre-pouvoir, etc... ? Beaucoup de questions sans réponse. Pour résumer à quoi va-t-elle servir ?

Nous demandons que tous les mensois.es soient tenus informés de ce dispositif bien trop opaque à ce jour.

## Le courrier des lecteurs : coup de coeur ou coup de gueule

La réponse à l'article de M. Courtès paru dans le TUM de février est édifiante par le manque de courage à reconnaître sa responsabilité face à la critique. Avec aplomb, on affirme que la faute est due à l'héritage de l'ancien conseil municipal et bien évidemment à la pandémie du covid. Quant à la solution proposée par le service communication, elle montre si besoin, la méconnaissance de la gestion d'un site internet. Pour rappel, le site internet et ses outils afférents sont sous la responsabilité du client et sa modularité permet de construire et présenter ce que le client désire : photos, liens, cliparts, interface, page, etc ...

Tout peut être modifié, changé ou supprimé. La municipalité finance un prestataire extérieur qui est à l'écoute des difficultés que le client peut rencontrer, afin de lui apporter l'aide et le soutien souhaités et nécessaires au bon fonctionnement du site. Depuis neuf mois, toute modification du site internet de la mairie aurait pu être effectuée par téléphone ou via internet, ce qui, en l'occurrence, aurait permis la création des modifications ou changements souhaités et ce, sans que la crise sanitaire n'interfère à sa réalisation.



## COUP DE CŒUR OU COUP DE GUEULE, PROPOSITIONS, QUESTIONS, CRITIQUES...

Toutes les remarques et tous les points de vue\* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

**J'**avais envie depuis un petit bout de temps de réagir suite à la lecture du TUM du mois de mai dernier. Tout d'abord, bien sûr, loin de moi l'envie de faire une quelconque critique des personnes qui prennent le temps d'écrire ce journal, il s'agit simplement de faire un constat.

Bien souvent, il est plus facile d'écrire à partir de ce que l'on connaît. Et l'intérêt d'un journal municipal participatif, c'est que chacun-e peut prendre le temps d'y écrire un petit mot s'il le souhaite. Je prends donc la plume aujourd'hui.

L'article du mois de mai dont je fais référence parlait de la réouverture des écoles et de la crèche. Et nous avions sur la même page, sur le côté, des numéros « utiles » de services proposés sur la commune.

Or il se trouve qu'il y avait là des oubliées de « service utile / public » de la commune : les assistant-es maternel-les, qui par ailleurs, ont été les seules à assurer l'accueil des jeunes enfants pendant le premier confinement.

- Le métier d'Assistant-e maternel-le est méconnu et peu valorisé. La plupart des gens ont encore bien souvent comme représentation, une femme au foyer s'occupant d'enfants afin de gagner un peu d'argent, sans oublier notre histoire collective autour de l'image de la nourrice d'antan.

Et pourtant, elles/ils font le même métier que le personnel de crèche, à savoir : prendre en charge l'enfant dans sa globalité, dans la contribution aux soins, à l'éveil et à l'épanouissement du jeune enfant. Pour cela elles/ils proposent des activités, des sorties et un rythme adapté à son âge, ainsi qu'un soutien à la parentalité par le précieux lien « maison-maison » et les confortent dans leur rôle de parents. La différence est qu'elles/ils le font dans un cadre familial, tant au niveau du nombre d'enfants, qu'avec l'implication direct ou indirect de sa propre famille et par la multiplicité des tâches quotidiennes qu'elle/il assume seul-e. Elles bénéficient d'une grande autonomie et liberté dans leur manière de travailler, avec la contrepartie d'être isolée professionnellement.

Sur notre territoire Trièves, le nombre de places d'accueil dispensé par ce mode de garde est supérieur à celui des crèches. Il est par conséquent un métier indispensable en complément des structures de gardes collectives. Mais jusqu'à quand ? Car le nombre de ces professionnel(le)s de la petite enfance ne cesse de diminuer, par les départs progressifs en retraite, avec un âge moyen de profession à 47 ans, et très peu de candidat(e)s à cette profession.

Afin de pallier aux difficultés de ce métier (précarité, instabilité financière de l'emploi, instabilité des contrats, accès difficile aux formations, ...), il existe le service Relais Assistants Maternels (RAM) de la Communauté de Communes du Trièves, qui permet de proposer des temps collectifs où les enfants peuvent se retrouver pour des activités communes et auprès d'intervenants professionnels, mais aussi assurer un soutien sur des difficultés auprès d'enfants, l'accès aux formations, l'élaboration des contrats et dans le lien aux parents. Il est assuré aujourd'hui par Maryline Bon sur notre territoire.

- Autre détail, les assistant-es maternel-les sont aussi utilisatrices-eurs au quotidien des espaces publics (parc Croco, toilettes, trottoirs, skate parc...) et elles/ils dépendent donc des infrastructures et aménagements de la commune.

Il serait peut être intéressant qu'elles/ils soient parfois associés à la réflexion de ces projets d'aménagement, tout comme les parents de jeunes enfants. Par exemple, se déplacer plusieurs fois par jour dans les rues de Mens, avec 3 ou 4 enfants en bas-âges, n'est pas sans difficultés (et même dangereux parfois) ou même trouver des toilettes ouvertes à proximité des jeux du Parc.

Voilà, je pourrais en écrire d'avantage, mais l'idée était simplement d'exister sur cette page.

Et merci de rajouter le RAM dans les numéros utiles de notre cher journal.

Amandine, assistante maternelle à Mens



### \* RAPPEL...

Vous avez dans vos tiroirs, en bois ou informatiques, de belles photos de Mens et sa région ? Des souvenirs de beaux moments passés ou du passé ?

Merci de nous envoyer les fichiers en haute définition (300 dpi) pour publication en UNE dans un des prochains TUM.



L'équipe du TUM et la municipalité remercient Andrée Charles, présidente du club Bel Age, et le conseil d'administration pour leurs meilleurs vœux 2021.

L'année étant déjà bien commencée, nous formulons les vœux que bien vite vous puissiez reprendre vos rencontres et vos mémorables parties de cartes ou cours de danse.

## DÉCÈS

L'équipe municipale présente ses condoléances aux familles de :

- M DUSSERT René décédé le 28/01/2021
- Mme GARCIN Hélène  
épouse ROLLAND décédée le 01/02/2021
- Mme BRUN Colette  
veuve BRUNO-MATTIET décédée le 01/02/2021
- Mme AULAS Marie  
veuve GIRAUD décédée le 12/02/2021

## le portrait du mois...



### ALAIN FAURE : UN TOUT JEUNE RETRAITÉ !

Après 39 ans au service de la commune, Alain Faure, dit «Juju»\*, cesse son activité en ce mois de mars. Au cours de la rencontre que nous avons eue avec lui, Alain à un moment donné dira :

### « ÇA VA TOUJOURS ÊTRE MIEUX ! »

Énigme : À quoi faisait-il référence ?

Faisait-il référence à la qualité de son futur temps retrouvé ?

Nous n'avons même pas abordé le sujet. Il se plaisait dans son travail.

Alain a pris ses fonctions de cantonnier en 1982, après avoir travaillé pendant 5 ans à l'entreprise Richard, un CAP de serrurerie en poche.

Lui sont alors remis une pelle, une pioche, un balai, un coupe-buisson, « *Ne manquait plus que le petit âne gris, d'Hugues Aufray, celui qui se rendait utile auprès du cantonnier* » nous dira Alain d'un sourire radieux.

Son temps de travail était réparti entre la collecte des ordures ménagères, les enterrements, l'entretien des espaces verts, des routes et des chemins, l'aide à la réalisation des rares festivités d'alors. « *Tout se faisait à la main, même le sablage des routes l'hiver !* ». Autodidacte, il a su, à la demande, développer de nouvelles compétences dont celle de fontainier, après le décès de son frère alors employé à la SMDEA à Grenoble.

Il deviendra responsable des services techniques au début des années 2000.

Malgré la mécanisation de son travail tout au long de sa carrière, Alain a su préserver, ce qui lui est cher, le lien avec les habitant.e.s. «J'ai toujours essayé d'apporter à la commune, aux habitants et aux associations un maximum de satisfaction. Autonomes dans notre travail, on pouvait accorder un peu de temps pour rendre un service qui nous était demandé. Quelles que soient les équipes municipales, ça a toujours été bien perçu.»

Suite du portrait et de l'énigme le mois prochain.

\* «Il y avait beaucoup de surnoms qui arrivaient à l'occasion d'un événement... ça se transmet à travers les générations si bien que des fois on sait plus bien d'où ça vient. Mais appeler les gens par leur surnom, c'est entre nous, plus réservé entre gens du pays.» in Trièves, tournant du siècle Emmanuel Breteau 2016

## En Janvier

### Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis  
9H30 à 11H30

### Conseil Municipal

- 23/03 à 18h30



Public restreint

**DATE LIMITE DE DÉPÔT  
DES ARTICLES POUR LE TUM  
DU MOIS DE : AVRIL**

**JEUDI 11 MARS**

**MERCI  
DE BIEN RESPECTER  
CETTE DATE !**

**ÉCRIRE à :**

[secretariat@mairie-de-mens.fr](mailto:secretariat@mairie-de-mens.fr)



#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Pierre Suzzarini

#### COMITÉ DE RÉDACTION :

M. Avrain, S. Breyse, E. Chabert,  
E. Gérard, M. Moreau, G. Vernay,  
R. Sarfati.

**PHOTO DE UNE :** Léo Gani

**ILLUSTRATIONS :** E. Gérard, R. Sarfati.

**MAQUETTE :** M. AVRAIN, M. MOREAU.

**TIRAGE :** 1000 EXEMPLAIRES  
IPNS

#### MAIRIE DE MENS :

Courriel : [secretariat@mairie-de-mens.fr](mailto:secretariat@mairie-de-mens.fr)  
<http://www.mairie-de-mens.fr>

**N° DE PERMANENCE DE LA MAIRIE EN CAS  
D'URGENCE : 06.79.07.63.18**